

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le mardi 18 décembre 2018, à 20h00**

ORDRE DU JOUR

- 1. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2018**
- 3. Rapports des commissions**
 - Routes et infrastructures du 8 novembre 2018 ;
 - Conjointe Ad hoc Stade de la Californie et Sports du 27 novembre 2018 ;
 - Culture et loisirs du 28 novembre 2018 ;
 - Finances du 3 décembre 2018 ;
 - Routes et infrastructures du 4 décembre 2018 ;
 - Aménagement du 6 décembre 2018 ;
 - Bâtiments et logement du 10 décembre 2018 ;
 - Sports du 10 décembre 2018 ;
 - Environnement et développement durable du 11 décembre 2018.
- 4. Projets de délibérations**
 - 18-32** Proposition relative à l'approbation d'un crédit d'étude complémentaire de 60'000 F, destiné au réaménagement du tronçon du chemin du Vieux-Vésénaz compris entre le chemin Neuf-de-Vésénaz et la route de Thonon ;
 - 18-33** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2018 de 3'503'166 F, destiné à divers amortissements complémentaires ;
 - 18-34** Proposition relative à la demande de dérogation au rapport des surfaces, pour le projet de construction d'un habitat groupé HPE de 18 logements sis au chemin de Bois-Caran 2 (DD 111962), sur les parcelles N° 6252 et 6222 de la commune de Collonge-Bellerive, sises en 5^e zone, avec un indice d'utilisation du sol de 54,8 %.
- 5. Projet de résolution**

Néant.

6. **Projet de motion**
Néant.
7. **Questions au Conseil administratif**
8. **Communications des membres du Conseil municipal**
9. **Communications du Conseil administratif**
10. **Naturalisations à huis-clos**

Béatrice Leitner-Riat
Présidente du Conseil municipal

Collonge, le 10 décembre 2018